

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page: 1 / 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

1 Identification du produit et de la société

NOM du PRODUIT	:	RHODORSIL PATE 4
Utilisation	:	(Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique). Agent de démoulage. Lubrifiant. Isolation de matériel électrique et/ou électronique.
FOURNISSEUR	:	Fabricant:
Nom	:	BLUESTAR SILICONI ITALIA S.p.A
Adresse	:	Via Archimede, 602 21042 CARONNO PERTUSELLA (VA) Italia
Téléphone	:	+39 (02) 964141
Télécopie	:	+39 (02) 96450209
LIEU de FABRICATION	:	
Usine	:	BLUESTAR SILICONI ITALIA S.p.A
Adresse	:	Via Archimede, 602 21042 CARONNO PERTUSELLA (VA) Italia
Téléphone	:	+39 (02) 964141
Télécopie	:	+39 (02) 96450209
Courriel	:	Information.FDS@eu.rhodia.com
APPEL D'URGENCE	:	ORFILA : 01.45.42.59.59

2 Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS

Effets néfastes sur la santé	:	Légèrement irritant pour les yeux.
Dangers physiques et chimiques	:	
- Incendie ou explosion	:	Ne présente PAS de danger particulier d'incendie. Combustible.
Risques spécifiques	:	Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon les critères CE.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 2 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

3 Composition / informations sur les composants

>> PREPARATION

- Nature chimique : Mélange à base de polydiméthylsiloxanes et de silice.
- Composants contribuant aux dangers : néant.
- Composants présentant un danger : Acide borique (CAS : 10043-35-3) : <1% - Classification CE: Repr. Cat. 2; R60 - R61 (30 N)§
- >>Données complémentaires : § : (N) : Nouvelle entrée dans l'Adaptation au Progrès Technique de l'annexe I de la Directive 67/548/CEE indiquée
-

4 Premiers secours

- Inhalation : Non spécifiquement concerné.
- Contact avec la peau : Oter tout vêtement ou chaussure souillés.
Laver à l'eau savonneuse.
En cas d'inflammation (rougeur, irritation, ..), consulter un médecin.
Montrer cette fiche au médecin.
- Contact avec les yeux : Non spécifiquement concerné.
- Ingestion : Ne JAMAIS tenter de faire vomir.
Rincer la bouche à l'eau.
- Autres informations : Mettre en œuvre les techniques de secourisme pour rétablir les fonctions vitales.
Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure.
Utiliser les équipements de protection appropriés pour traiter une personne contaminée.
-

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Appropriés : Eau pulvérisée
Mousse
Poudres
Dioxyde de carbone (CO2)
- Déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.
-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 3 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

Dangers spécifiques	:	Combustible. Lors de la combustion: Sous l'action de la chaleur ou lors de la combustion: Dégagement de vapeurs toxiques et inflammables qui augmentent les dangers d'incendie / d'explosion. Dégagement de gaz ou de vapeurs toxiques. Dégagement de poussières dangereuses.
Méthodes particulières d'intervention	:	Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.
Protection des intervenants	:	Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

- : Equipement individuel:
- lunettes de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : PAS de mesures spéciales / spécifiques.

Méthodes de nettoyage

- Récupération : Recueillir le produit dans un récipient de secours:
- convenablement étiqueté.
Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure.
- Neutralisation : Absorber l'épandage avec:
- du sable sec ou un absorbant sec inerte.
- Nettoyage/décontamination : Puis laver à grande eau.
Décontamination et lavage des sols avec un solvant autoémulsionnable approprié.
- Elimination : Faire incinérer les matières imprégnées en installation autorisée.
Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
-

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

- Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.
- Conseils d'utilisation : Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique).

STOCKAGE

- Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières.
- Conditions de stockage
- Recommandées : Stable dans les conditions normales de stockage.
- Matières incompatibles : Oxydants puissants.
-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 4 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

Conditions d'emballage	:	- Fûts acier épikoté. - Tubes aluminium (suremballage: carton). - Boîtes plastiques.
Matériaux d'emballage	:	
- Recommandés	:	Aciers revêtus. Matières plastiques (polyéthylène, polypropylène).

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique	:	Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.
Equipements de protection individuelle	:	
- Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité.
Moyens collectifs d'urgence	:	Fontaine oculaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

ASPECT

- Etat physique	:	Solide pâteux.
- Couleur	:	translucide. gris-clair.
Odeur	:	nulle à infime.
pH	:	Non applicable (produit insoluble).
Températures caractéristiques	:	
Caractéristiques d'inflammabilité	:	
- Point d'éclair	:	225°C (Coupe fermée).
- Température d'auto-inflammation	:	>400°C (Température d'inflammation spontanée).
Propriétés comburantes	:	Non comburant selon les critères CE.
Masse volumique	:	env. 1010 kg/m3 à 25°C.
Solubilité	:	
- dans l'eau	:	Pratiquement insoluble.
- dans les solvants organiques	:	Insoluble dans: - acétone. - alcool (éthanol). Dispersable (solubilisation partielle) dans: - éthers. - solvants chlorés. - hydrocarbures aromatiques (toluène, xylène). - hydrocarbures aliphatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 5 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

10 Stabilité et réactivité

Stabilité	:	Stable à température ambiante.
Réactions dangereuses	:	
- Matières à éviter	:	Réagit avec: - oxydants puissants.
- Produits de décomposition dangereux	:	Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère: des vapeurs inflammables qui peuvent créer des dangers d'incendie ou d'explosion des gaz toxiques. des poussières dangereuses. (Oxydes de carbone - CO + CO ₂). (Oxyde de bore) [*]

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non classé nocif par inhalation (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne) Non classé nocif par contact avec la peau (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne) Non classé nocif en cas d'ingestion (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne)
Effets locaux	:	Non classé irritant pour la peau et les yeux (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne) Les débris de matière peuvent provoquer une légère irritation des muqueuses oculaires par effet mécanique.
Sensibilisation	:	Non classé sensibilisant par contact avec la peau (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne)
Effets spécifiques	:	
- Mutagénèse	:	Données disponibles sur certains composants uniquement Les tests réalisés sur les composants de la préparation n'ont pas révélé de potentiel génotoxique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 6 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

12 Informations écologiques

MOBILITE

Compartiment cible du produit : Compartiment cible ultime du produit: SOL et SEDIMENTS.

BIODEGRADABILITE

- Biodégradabilité aérobie ultime : D'après les données sur les composants
A considérer comme :
Non biodégradable.
(évaluation interne)

BIOACCUMULATION

Facteur de bioconcentration : D'après les données sur les composants
A considérer comme :
Non bioaccumulable.
(évaluation interne)

ECOTOXICITE

Effets sur les organismes aquatiques : D'après les données sur les composants
N'est PAS considéré comme :
Nocif pour les organismes aquatiques.
(évaluation interne)

Informations complémentaires : N' est pas classé Dangereux pour l'environnement, selon les critères CE.
(calcul par la méthode conventionnelle)

13 Considérations relatives à l'élimination

RESIDUS DU PRODUIT

Interdictions : Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières.
Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement.

Destruction/Élimination : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.

EMBALLAGES SOUILLES

Décontamination/nettoyage : Rinçage avec un solvant approprié.
Enlèvement mécanique des dépôts et des matières résiduels.
Raclage ou égouttage soigneux

Destruction/élimination : Confier les emballages soigneusement décontaminés à un récupérateur autorisé.
Éliminer dans un centre autorisé.

REMARQUE : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 7 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

14 Informations relatives au transport

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Voies terrestres

- Rail/route (RID/ADR) : NON réglementé.

Voie maritime (OMI/IMDG) : NON réglementé.

Voie aérienne (OACI/IATA) : NON réglementé.

REMARQUE : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.
Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

15 Informations réglementaires

ETIQUETAGE

Réglementations CE : Etiquetage obligatoire des préparations non classées dangereuses : **CONCERNE**

- Identification du produit dangereux : Non concerné.

- Phrases R : Pas de phrase R.

- Phrases S : Pas de phrase S.

- Phrases complémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

NOTE : Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16 Autres informations

Numéros d'enregistrement : Les polymères ne sont pas concernés par l'inventaire EINECS. Les monomères correspondants sont inscrits dans l'inventaire EINECS.
Tous les autres composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire EINECS.
Inscrit dans l'inventaire TSCA.
Inscrit dans l'inventaire AICS.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RHODORSIL PATE 4

Page 8 de 8

Date/Révision: 02/07/2008

Version: 6

Annule et remplace version: 5.00

	Inscrit dans l'inventaire canadien (CEPA DSL).
	Inscrit dans l'inventaire chinois
	Inscrit dans l'inventaire coréen.
	Inscrit dans l'inventaire philippin (PICCS) [*]
Phrases R du § 2 & 3	: R 60: Peut altérer la fertilité. R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
* Mise à jour	: Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes, modifiés par rapport à la version antérieure, sont signalés par un astérisque (*).

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.